

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 38

Artikel: L'art de la parole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le syndic, indisposé, garde la chambre.
Son greffier se présente, porteur du papier.
On l'examine.

Madame la syndique apporte les lunettes.
Le magistrat hoche la tête et d'un air entendu :
« Il faudra lui répondre et tout de suite, à ce directeur, que ce n'est pas un papier, mais de l'argent qu'on lui a demandé!... »

P. D.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

« Man spricht deutsch. »



En Suisse romande, tout magasin digne de ce nom porte sur sa vitrine ces mots : « Man spricht deutsch »

Quand bien même le propriétaire de la boutique s'appelle Schideleger-Schumacher, Königsberger-Hönigschwefelhocher, il se croit obligé de faire inscrire au-dessous de ces noms caractéristiques — que nous autres Vaudois ne savons prononcer sans grimace, sans fermer les yeux et sans nous disloquer la mâchoire, — le classique « Man spricht deutsch. »

Pensez-vous, sans cela, on pourrait le prendre pour un « Welsch! »

Je passais l'autre jour devant une boutique de coiffeur. Si je vous disais que ce figaro était un enfant du pays de Vaud, vous ne me croiriez pas. Pour être coiffeur chez nous, une condition paraît indispensable : être d'origine germanique. Du moins, en est-il ainsi pour la plupart de nos artistes capillaires. Les coiffeurs sont donc allemands en général, de même que les chanteurs des rues sont italiens ou savoyards ; de même que les danseuses de ballets sont anglaises, les compositeurs de valses, viennois, et les fabricants de bombes, russes. La nationalité, pour réussir dans ces honorables professions, est la condition primordiale.

Je passais donc devant la boutique de mon coiffeur allemand, quand un petit écriteau collé contre la glace de la porte d'entrée attira mon attention. Je m'approchai et lus ces mots magnifiquement calligraphiés :

Demain, le magasin restera fermé.

Je ne pus m'empêcher de sourire en comparant cette orthographe fantaisiste au correct « Man spricht deutsch » qui soulignait le nom du patron. Le contraste entre les deux inscriptions était si saisissant que je me dis par devers moi :

— Plutôt que d'apprendre aux chalands qu'ici on parle allemand, il eût été plus utile peut-être de rassurer ceux que pourrait effrayer cette accumulation de consonnances germaniques par ces quelques mots correctement orthographiés :

« Ici, on parle aussi français! »

BERT-NET.

L'art de la parole. — Un orateur, dans une belle envolée, s'écria :

« Admirez donc, messieurs, la force de Samson : avec une machoire d'âne, il passa mille Philistins au fil de l'épée. »

Misanthropie. — Un misanthrope disait :

« Il faut diablement aimer quelqu'un pour désirer le voir. »

Pour exprimer le mépris, il avait une formule favorite ; il disait « C'est l'avant-dernier des hommes! »

— Pourquoi l'avant-dernier ? demanda-t-on

— Pour ne décourager personne, car il y a pléthore.

On lui reprochait son goût pour la solitude.
« C'est, dit-il, que je suis plus habitué à mes défauts qu'à ceux d'autrui. »

COUPONS TOUT !

Ce qu'on appelle « le mouvement féministe » pourra paraître bien liée aux suffragettes d'aujourd'hui, si elles le comparent à la croisade que prêchait contre le sexe barbu un journal de Paris de l'an 1848, rédigé par des dames et intitulé *La République des femmes*. Le chant de guerre de cette feuille commençait ainsi :

Vésuviennes, marchons, et du joug qui nous pèse
Hardiment, affranchissons-nous!

Faisons vite ce qu'on n'osa faire en quat'-vingt-treize :
Par un décret tout neuf supprimons nos époux !

Ce morceau était intitulé : *Chant du départ des dames, ou grande expédition contre ces gueux de maris*. En voici le dernier couplet :

Quand le tour sera fait, de ce sexe barbare,

Quand plus rien ne restera,

Pour les ensevelir, je veux que l'on prépare,

Un monument où l'on lira :

« Vous qui passez, priez pour l'âme

» Du sexe fort mis à néant.

» Le sexe fort battait sa femme,

» Mais le battu devient battant. »

En avant ! Délivrons la terre

De tyrans trop longtemps debout !

A la barbe faisons la guerre,

Coupons la barbe, coupons tout !

GIBBON ET LAVATER A LAUSANNE

L'historien anglais Gibbon eut, à Lausanne, la visite de Lavater, le philosophe de Zurich. Ces deux hommes différaient autant l'un de l'autre, au moral, qu'ils se ressemblaient peu physiquement. Lavater avait une de ces physiologies mobiles et expressives, des yeux pleins de feu, une parole rapide, animée et accompagnée de gestes qui la rendaient singulièrement attrayante. C'était enfin un homme tout en dehors, et son caractère véhément, passionné, semblait se faire jour au travers de toute sa personne. Gibbon, au contraire, avait dans son maintien et ses manières, quelque chose de la raideur de son système systématique. Il ne s'échauffait point, n'était jamais ému et conservait par là un grand avantage sur son bouillant antagoniste dans les fréquentes discussions auxquelles donnait lieu la divergence de leurs opinions politiques et religieuses. Il déconcertait Lavater par son flegme ou le mettait hors de lui par ses sarcasmes.

Un soir, dans un salon de la rue de Bourg, la conversation s'engagea entre ces deux grands esprits sur les mesures coercitives que l'empereur d'Autriche, Joseph II, venait de prendre pour opérer la sécularisation des couvents de ses Etats. Lavater, quoique protestant, blâmait hautement ces actes et, se laissant aller par degrés à toute la chaleur de son indignation générale :

— Qui ! s'écria-t-il, ces injustes mesures, cette violation de la propriété, ces atteintes portées brutalement à la liberté de conscience sont faites pour révolter toute âme honnête et indépendante. Et il s'éleva, n'en doutez pas, il s'éleva contre elles des voix courageuses. Un homme se présentera quelque jour qui osera dire à l'empereur : « Sire, vous dépouillez vos sujets dont vous avez juré d'être le père et le protecteur ; vous portez le trouble dans leurs consciences alarmées, vous régnerez en tyran ! » Et l'empereur courroucé le fera mettre à mort. Mais, après celui-là, il en viendra un second qui lui adressera les mêmes reproches et ajoutera : « Croyez-vous, Sire, justifier votre iniquité et faire taire la voix des opprimés en dressant des échafauds ? Le sang innocent crie contre vous et vous condamne. » Joseph ordonnera que l'on traîne encore celui-ci au supplice. Enfin, il en paraîtra un troisième, et alors l'empereur ouvrira les yeux ; il commencera à comprendre

qu'il pourrait bien y avoir au fond de l'âme d'un homme de bien une force capable de résister à toute la puissance des rois de la terre...

Gibbon, qui jusque-là avait écouté en silence, répondit avec une imperturbable gravité et en frappant sur sa tabatière :

— Mon cher monsieur, j'aimerais mieux être le troisième homme.

Les petits guides. — Voici venir les petits guides des voyageurs, les petits guides de tout le monde, puisque aujourd'hui tout le monde roule sur les voies ferrées ou glisse sur l'onde, à bord d'un vapeur-salon. L'un de ces indispensables « vademecum » est l'*Horloge du Major Davel*, bien connu de nos lecteurs et que publient toujours avec les mêmes soins les hoirs d'Adrien Borgeaud, imprimeurs-éditeurs, à Lausanne.

Horrible! — Nous découpons dans un journal français cet effroyable à-peu-près :

La bonne de Gaston mentait si tellement
Que le pauvre aimait mieux trancher sa destinée.

Moralité.

Les personnes dont la bonne ment
Expirent avant la fin de l'année.

UNE AUDIENCE SUR UN TOIT

Le landamman de Teufen était occupé à couvrir le toit de sa maison, lorsqu'il vit arriver, au nombre de cinq à six cents, les habitants d'une paroisse voisine, au sujet d'une réclamation qu'ils avaient à faire valoir contre sa commune. Leur dessein était de l'intimider. Il ne s'y méprit pas, affecta de continuer tranquillement son ouvrage, et lorsqu'on lui cria du milieu de cette foule tumultueuse qu'on avait à lui parler, il répondit froidement : « Eh bien ! envoyez-moi quelqu'un ici pour exposer votre affaire. » Une députation grimpa sur le toit, au risque de se rompre le col, et le magistrat lui ayant donné audience, dit : « C'est bien ; nommez des commissaires et nous allons en conférer ensemble à l'hôtel-de-ville » Il ne voulait que gagner du temps, et ayant vu les habitants de sa commune réunis en assez grand nombre pour paralyser les mauvais desseins des réclameurs, il se rendit en costume, à l'hôtel-de-ville, écouta les commissaires et leur répondit avec dignité :

« C'est à la justice à prononcer sur cette affaire. Comment avez-vous osé, au mépris de vos devoirs, venir ainsi, au nombre de plusieurs centaines, présenter une réclamation dont les juges n'ont encore pu connaître ? Avez-vous espéré les intimider et leur arracher par la violence une sentence qui vous fût favorable ? Je vous somme de vous disperser sur-le-champ et de retourner paisiblement chez vous attendre leur arrêt ! »

La cohue des pétitionnaires ne se le fit pas répéter.

Au Kursaal. — Le joli théâtre des Variétés de la rue Bel-Air a rouvert ses portes vendredi. M. Tapie a choisi comme première pièce *Qui qu'a vu Ninette?*... la si amusante opérette anglaise, dans laquelle l'inimitable Géo fait sa rentrée. Parmi les débuts, citons M^{lle} Disley, une chanteuse dont on dit grand bien, et tout le cadre d'ailleurs des artistes femmes.

Qui qu'a vu Ninette?... ne sera joué que sept jours seulement.

Théâtre Lumen. — A côté de la pièce sensationnelle « Perdue dans la Forêt vierge », le théâtre Lumen offre encore à ses habitués un chef-d'œuvre de reconstitution et d'exactitude qui a pour titre : « Le mémorial de Ste-Hélène » et met en scène la captivité et la mort de Napoléon I^{er}. Excellamment joué, et d'une durée de plus de 40 minutes, ce drame palpitant constitue une véritable leçon d'histoire.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO